

Image not found or type unknown



Cdd / Fonction publique territoriale.

Par **dlemoine1**, le **20/03/2013 à 19:06**

Bonjour,
Mon épouse, de 1999 à 2008, a eu 23 cdd, dont 19 de 3 mois, comme Assistante socio-éducative non-titulaire dans un conseil général.
Est ce normal ? et sinon, peut elle obtenir réparation ?
En droit du travail ou administratif ?
Merci de nous répondre.
D.
Lemoine